



LA CFDT CADRES DÉPLORE LES RÉCENTES DÉCLARATIONS DU MINISTRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE SUR LA CSRD

CONTACTS

Relations presse
+33 6 89 04 25 27

La CFDT Cadres regrette que le ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, Antoine Armand, ait déclaré que le nombre d'entreprises concernées et d'indicateurs obligatoires de la CSRD n'était pas raisonnable. Celui-ci a affirmé que le sujet était un enjeu majeur pour la compétitivité européenne, comme si un reporting qui permettait de disposer de chiffres comparables, fiables et audités entre les pays de l'UE, empêchait la compétitivité européenne ; ou comme si d'autres facteurs beaucoup plus importants n'étaient pas à l'œuvre (productivité, temps et durée du travail, etc.).

La CFDT Cadres estime que la CSRD permet au contraire d'avoir enfin un dialogue social fondé et constructif sur la transition écologique, qui n'est pas encore appréhendée suffisamment dans les entreprises, compte tenu de l'urgence écologique. Elle souligne que la directive CSRD a été adoptée au Parlement européen avec une majorité écrasante le 11 novembre 2022 : 525 voix pour, 60 contre et 28 abstentions.

Dans son action à l'intérieur de la Commission durabilité de l'Autorité des normes comptables, la CFDT Cadres a défendu la CSRD ; et la France peut s'enorgueillir d'avoir été le premier pays à avoir transposé la CSRD dès décembre 2023. La CFDT Cadres déplore que les pouvoirs publics français envisagent de s'aligner sur l'Allemagne qui résiste fortement au reporting social et environnemental, à cause du nombre important de ses entreprises de taille intermédiaires. En effet, ce fameux « Mittelstand » comporte environ le double des ETI françaises. Le modèle allemand, que nous prenons souvent – bien trop souvent – en exemple, a un reporting social bien inférieur à celui de la France, championne dans le domaine de la transparence à ce sujet.

La CFDT Cadres rappelle que l'équivalent allemand de l'Autorité des normes comptables, le DSRC (Deutsches Rechnungslegungs-Standards Committee e.V.) a effectué des efforts pédagogiques considérables dans le domaine de la CSRD. D'ailleurs, une conférence aura lieu à Hambourg les 14 et 15 novembre prochains sur la CSRD. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 6 novembre. Il serait dommage que tous ces efforts aient été réalisés en vain.

